

Journée de discussion générale 2021

Politique de protection de l'enfance et des jeunes

Version adaptée aux enfants et aux jeunes

Les organisations participant à l'organisation de la Journée de débat général 2021 sur les droits de l'enfant et la protection de remplacement s'engagent à veiller à ce que **tous les enfants et les jeunes soient à l'abri du préjudice** tout en travaillant avec nous sur ce projet.



Qu'est-ce que le préjudice ?



Le préjudice est toute action qui peut avoir un impact négatif sur le sentiment de sécurité ou de bien-être d'un enfant ou d'un adulte vulnérable. Le préjudice peut être causé intentionnellement ou non. La maltraitance est un type de préjudice. La maltraitance et le préjudice ne sont jamais acceptables.

Les enfants ont **le droit d'être protégés contre les préjudices et les abus** commis par les adultes qui travaillent avec eux, et les gouvernements, les organisations et les individus ont la responsabilité de protéger les enfants contre les préjudices.

Cela signifie que si quelqu'un te fait du mal ou te maltraite, **tu as le droit de le dire à quelqu'un, d'être pris au sérieux et d'être protégé.**¹



Tout adulte travaillant lors de la Journée de débat général (JDG) 2021 a **la responsabilité d'assurer la sécurité des enfants** et des jeunes concernés et de les protéger.

¹ Image : E. Chen, 2013. <https://fra.europa.eu/en/about-fra/what-we-do/fra-for-children/where-do-my-rights-come-from%3F>

Cette politique de protection de l'enfant couvre **toutes les activités liées à la Journée de débat général (JDG)**, notamment :

- le travail en ligne avec le CAT et le YAT,
- d'autres activités avec les enfants et les jeunes pour préparer la JDG,
- ainsi que les activités de la JDG, qui auront lieu sur la plateforme Zoom en septembre.

Tous les enfants et les jeunes qui seront impliqués dans les activités de la JDG, y compris **l'équipe consultative des enfants (CAT)** et **l'équipe consultative des jeunes (YAT)**, sont couverts par cette politique de protection et le personnel qui travaille avec eux a le devoir de les mettre à l'abri de tout danger pendant les activités de la JDG.

De plus, en tant qu'adultes, les membres de l'équipe consultative des jeunes ont également la responsabilité d'agir s'ils sont informés d'un abus ou s'ils le soupçonnent.



<https://iconscout.com/illustration/boy-and-girl-giving-high-five-to-each-other-2130735>

Qui est responsable de la protection des enfants et des jeunes pendant la JDG ?

Pour la JDG les enfants et les jeunes travailleront avec différents groupes de personnel/adultes, qui seront responsables de votre sécurité à différents points.

Organisation de soutien

Ton **organisation de soutien** te connaît le mieux et est la principale organisation responsable de ta sécurité.

Elle est chargée de veiller à la sécurité des enfants et des jeunes lorsqu'ils travaillent et se préparent à la JDG dans leur propre pays.



Votre organisation de soutien devrait également vous aider à vous inscrire pour la JDG et à répondre à vos besoins de traduction, si vous ne parlez pas anglais, français ou espagnol.

Personnel des organisations de coordination

Les facilitateurs de la JDG travailleront avec l'équipe consultative des enfants et l'équipe consultative des jeunes pour préparer la JDG, et avec les enfants et les jeunes le jour même, ainsi que les jours de préparation et de débriefing.

Avec leurs collègues dans les organisations participant à la préparation de la JDG, ils sont chargés de veiller à ce que l'environnement soit sûr, protégé et inclusif pendant les travaux préparatoires en ligne de la JDG et les activités de la JDG en septembre.



Created by Gregor Cresnar
from Noun Project

Il existe une **Coordinatrice chargée de la protection des enfants** qui supervise tous les aspects liés à la protection des enfants et des jeunes impliqués dans la JDG.

Il s'agit de Nancy Maguire, responsable de la participation des enfants à Lumos.

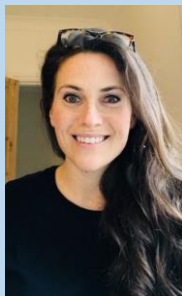


Tu peux contacter Nancy à son adresse électronique :

Nancy.maguire@wearelumos.org

Si Nancy est très occupée, elle peut vous mettre en contact avec la **personne de secours chargée de la Protection des enfants, Angélique Robold**.

Angélique est **Responsable de la Protection des personnes à Lumos**.



Nous devons préciser que Nancy et Angélique sont toutes les deux anglophones. Si vous êtes francophones ou hispanophone, elles pourront demander l'aide d'un/une interprète professionnel(le) pour vous aider.

Parler à la personne chargée de la protection des enfants pour votre session

–Chaque session de la JDG aura aussi une *personne chargée de la protection des enfants*. C'est une personne qui répond à l'appel pour aider les enfants et jeunes personnes qui ne se sentent pas à l'aise pendant la session.

Les coordonnées des différentes personnes chargées de la protection seront communiquées au début de chaque session. Vous pouvez leur envoyer un message à n'importe quel moment de la session si nécessaire.

Parlez à quelqu'un

- Vous pouvez toujours parler à quelqu'un si vous avez des inquiétudes pendant la JDG. Nous vous conseillons de parler avec une personne de l'organisation qui vous soutient, parce c'est quelqu'un qui vous connaît bien. Mais vous pouvez aussi parler à un membre de l'équipe de protection des enfants, qui sera heureux de vous aider.
- S'il n'y a personne à qui parler dans l'organisation qui vous soutient, vous pouvez choisir de parler à un professionnel [de la protection de l'enfance] dans votre pays. Consultez ce site pour trouver les numéros des lignes d'aide aux enfants dans votre pays : <https://www.childhelplineinternational.org/child-helplines/child-helpline-network/>

Des règles pour assurer notre sécurité

La **politique de protection de l'enfance et des adultes vulnérables de la JDG** indique aux adultes ce qu'ils doivent et ne doivent pas faire pour protéger les enfants et les jeunes.

Assurer la sécurité en ligne

Puisque la JDG se déroule virtuellement cette année, il est important de savoir comment se protéger en ligne.

Il peut être très amusant de travailler en équipe sur un projet.



Si d'autres membres de la CAT et la YAT, animateurs ou autres adultes commencent à te demander de faire des choses qui te semblent étranges, tu n'as pas à céder à leurs demandes.

Dire non

Parfois, lorsque nous travaillons ensemble en ligne, les gens peuvent essayer de nous convaincre de faire des choses, même si nous avons dit non.

Il peut s'agir d'une seule personne avec laquelle tu discutes en ligne ou de plusieurs.

Leurs demandes peuvent être inconfortables, comme par exemple te demander de discuter en tête à tête, te demander des informations personnelles ou te demander de faire des choses que tu ne veux pas faire.



Si quelqu'un te demande de faire des choses en ligne qui ne te semblent pas correctes, **ne les fais pas et dis-le à quelqu'un.**

À quoi ressemble la pression en ligne ?

Il peut être difficile de déceler un comportement manipulateur chez les autres, et ce n'est pas toujours évident lorsque quelqu'un te met sous pression en ligne.

Il peut s'agir de beaucoup de compliments et de flatteries, de promesses de cadeaux ou de belles choses, ou de t'envoyer beaucoup de commentaires.

Cela peut donner aux gens le sentiment qu'ils doivent faire ce qu'on leur demande, même s'ils ne le veulent pas.



Created by Icon Fair
from Noun Project

Il peut aussi s'agir de quelque chose de plus évident, par exemple quelqu'un qui dit que de mauvaises choses t'arriveront si tu ne fais pas ce qu'il te demande.

Ce sont tous des éléments de pression et de chantage, et c'est mal.

Si des personnes en ligne te demande de faire des choses qui te mettent mal à l'aise, **tu peux toujours dire non**, aussi difficile que cela puisse paraître. Même si les gens semblent gentils et que les autres choses qu'ils te disent te font du bien, **tu n'as jamais à faire quelque chose qui te met mal à l'aise et tu as toujours le choix.**

Pour plus d'informations (en anglais) :

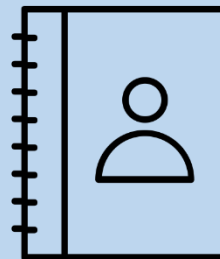
https://www.thinkuknow.co.uk/14_plus/Need-advice/dealing-with-pressure-online/

Informations personnelles

Tu ne devrais pas partager tes informations personnelles, comme

ton nom de famille,
ta date de naissance,
ton adresse électronique
et ton numéro de téléphone,

avec quelqu'un que tu ne connais pas bien.



Created by Bestdesignmarket
from Noun Project

Cela inclut les adultes qui travaillent sur la Journée de débat général.

Les seuls membres du personnel impliqués dans la JDG qui doivent avoir tes coordonnées (nom complet, adresse électronique, etc.) sont **ton organisation de soutien** et **le personnel de Lumos : Amy Drage, Aisling Ledwith, Caroline Rose et Nancy Maguire**, car Lumos est l'organisation responsable de la sécurité de tes informations personnelles pour toutes les activités de la JDG.

Si quelqu'un d'autre te demande tes coordonnées ou d'autres informations personnelles, ne les lui donne pas et dis-le à ton organisation de soutien ou à Nancy, la Coordinatrice chargée de la protection de l'enfance.

Que devons-nous faire si nous craignons qu'un enfant ou un adulte vulnérable subisse un préjudice ou risque de subir un préjudice ?

- Si tu as subi un préjudice ou si tu penses que tu risques de subir un préjudice, que ce soit physiquement, ou à cause de quelque chose que quelqu'un a dit ou fait, ou,
- Si tu crains qu'un autre enfant ou un jeune impliqué dans la JGD soit en danger ou subisse des préjudices ou des abus (il se peut que la personne t'ait dit quelque chose, ou que tu as remarqué des choses)

Le personnel impliqué dans l'organisation de la JGD **t'écouter** et **prendra tes préoccupations au sérieux**

Si tu as un souci, tu dois suivre les étapes suivantes :

1. Parler à un membre du personnel



De préférence de ton organisation de soutien, car c'est elle qui te connaît le mieux

Mais il peut aussi s'agir d'une personne d'une des organisations de coordination si tu te sens plus à l'aise avec cela

2. S'il s'agit d'un autre enfant ou d'un jeune

Essaie de rapporter simplement ce qui t'a été dit ou ce que tu as vu et essaie de ne pas ajouter tes opinions ou ton jugement



Nous ne pouvons pas promettre de garder secret un éventuel abus ou préjudice - nous avons la responsabilité légale de le signaler à une personne responsable - mais au-delà du membre du personnel à qui tu le dis, tu ne dois le dire à personne d'autre

3. Si une personne est en danger immédiat et qu'il n'y a pas d'adulte disponible pour en parler



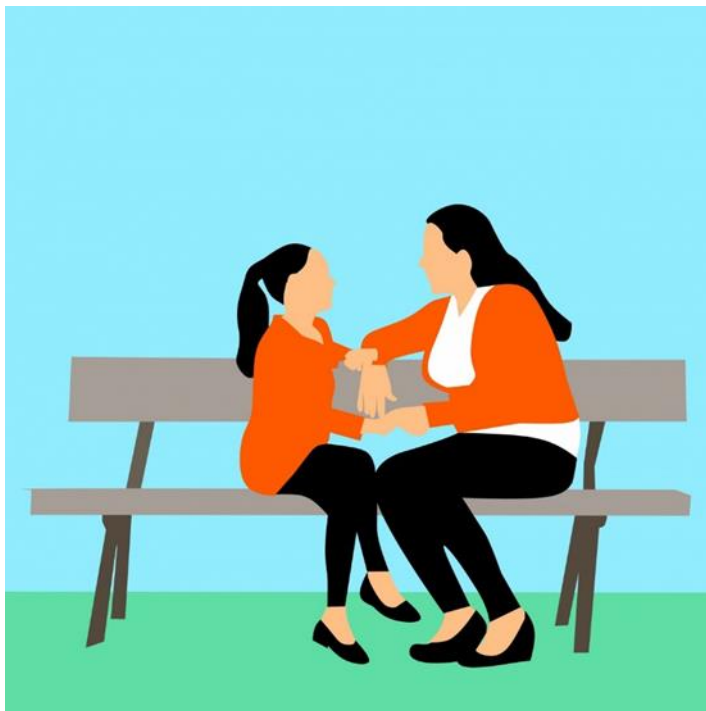
Tu dois appeler les autorités compétentes du pays dans lequel tu te trouves, comme la police, les pompiers ou les services d'ambulance

Que se passera-t-il alors ?

Si tu signales quelque chose à un adulte de ton organisation de soutien, pendant la période précédant la JGD, les activités liées à la JGD en septembre, elle aura en place des politiques et des procédures pour faire avancer le problème.

Si tu signales quelque chose dans le cadre des activités du JGD, il sera signalé à Nancy, le point focal pour la protection des enfants.

Si tu ne te sentes pas en mesure de le dire à ton organisation de soutien pour une raison quelconque, tu peux contacter Nancy directement à Nancy.maguire@wearelumos.org



Si tu as besoin de soutien parce que les choses que tu as partagées sont bouleversantes, tu peux en parler à ton organisation de soutien ou à l'un d'entre nous (les facilitateurs).